



# PROGRAMME

## Sept. & Octobre 2026

### Le mot du président

#### AGENDA

#### **16 et 17 Septembre**

*Sortie Biarritz  
St Jean de Luz*

#### **24 Sept. au 1<sup>er</sup> Oct.**

*Séjour en Grèce*

#### **8 et 9 Octobre**

*Château de Malromé et Cité  
médiévale de St. Macaire*

#### Novembre

*Assemblée Générale  
Date à fixer*

#### Décembre

*Repas de fin d'année  
Date à fixer*

Chères Adhérentes, chers Adhérents,

Le 2<sup>e</sup> trimestre s'achève bientôt, à la fin du mois. Pour autant, je vous adresse un bulletin extraordinaire concernant les mois de Septembre et octobre 2026. En effet, des sorties sont prévues début septembre et il est important que vous puissiez vous y inscrire dès maintenant. Vous trouverez donc dans ce bulletin les informations concernant ces deux sorties, ainsi que les bulletins d'inscription correspondants.

Je vous rappelle que la participation aux sorties est assujettie à une adhésion valide pour l'année en cours. Pour la période 2026-2027, les adhésions peuvent se faire selon les modalités habituelles indiquées dans ce bulletin en page 5. N'oubliez pas de procéder à votre adhésion avant la date effective des sorties.

Avant cela, je vous souhaite de profiter de la pause estivale pour prendre un peu de repos ou profiter de vos proches.

Avec toutes mes amitiés  
**Bernard CALÈS**

Adresse postale : 56, rue du général De Gaulle – 40130 CAPBRETON  
Permanence chaque jeudi de 14 h à 17 h Local parking du stade municipal de Capbreton  
Site internet : [www.lcsa-capbreton.com](http://www.lcsa-capbreton.com)  
Courriel : [landescotesudaccueille@gmail.com](mailto:landescotesudaccueille@gmail.com)

## PROGRAMME SEPTEMBRE & OCTOBRE 2026

### Louis XIV et Napoléon III sur la Côte basque

#### Mercredi 16 et jeudi 17 septembre 2026

Journée culturelle consacrée à un pan de l'histoire de France au Pays basque :

- **le matin**, visite guidée de la Maison où Louis XIV séjourna pendant 40 jours lors de son mariage à Saint-Jean-de-Luz avec l'infante



Marie-Thérèse en 1660. Cette maison construite par un riche armateur en 1643, témoin du passé maritime de Saint-Jean-de-Luz, de l'architecture en Pays basque, appartient à la même famille depuis 14 générations et a conservé son mobilier d'époque.



- **l'après-midi**, après le déjeuner, visite guidée, par Isabelle de Marichalar, de la



chapelle impériale à Biarritz érigée en 1864 à la demande de l'impératrice Eugénie. Cette chapelle est un véritable joyau architectural de style romano-byzantin et hispano-mauresque. Elle est dédiée à Notre-Dame de Guadalupe, patronne du Mexique, en souvenir de la guerre que la France menait alors dans ce pays



- à l'issue, visite guidée de l'église orthodoxe de Biarritz, construite à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, à l'époque où Biarritz accueillait l'aristocratie russe, puis après 1917 les émigrés de la Russie soviétique. Le pope sera présent pour compléter les commentaires.

Le déjeuner sera pris à la Grillerie du port à Saint-Jean-de-Luz, restaurant emblématique situé sur le port de pêche.

#### **Menu luzien :**

- Assiette de charcuterie ou salade du pays ; Moules frites ou sardines grillées et frites ; Gâteau basque Pariès ou fromage de brebis. Vin. Café

**Prix: 49 €/personne**

Bulletin d'inscription en page 4 à remettre avant le 4 Juillet 2026 .

♦ **Départ du bus de la halte routière de Capbreton à 8 h 15.**

*2 dates sont proposées pour permettre au maximum de personnes d'y participer. Si le nombre ne le justifie pas, une seule date sera maintenue. Un ajustement pour équilibrer le nombre de participants dans chaque sortie pourra être effectué.*

## Château de Malromé et cité médiévale de Saint-Macaire

### Jeudi 8 et vencredi 9 octobre 2026

Journée découverte du patrimoine de la Gironde du sud :

**Le matin visite du Château de Malromé** ancienne propriété de la famille des Toulouse-Lautrec où vécut le peintre impressionniste Henri de Toulouse-Lautrec. Découvrez l'âme du Château à travers ceux qui l'ont fait vivre pendant cinq siècles. Marchez dans les pas du plus célèbre de ses résidents, Henri de Toulouse-Lautrec. Après des mois de travail et d'excès dans la bohème montmartroise, il s'y ressourçait auprès de sa mère. Accès inclus à l'exposition « Château Toulouse-Lautrec : l'histoire d'un lieu, l'âme d'un vin et le caractère d'un artiste »



Cuvier, chai à barriques, techniques de vinification : Visite de l'exploitation du domaine viticole. Grand amoureux des vins de la propriété de sa mère la Comtesse Adèle, Henri de Toulouse-Lautrec aimait à peindre les vignes et immortalisait les vendanges tant attendues à Malromé. Dégustation de 4 vins.

**Déjeuner à Sainte-Croix-du-Mont** à l'Auberge Girondine.

### **L'après-midi visite de la cité médiévale de Saint-Macaire.**

Visite guidée à pied en compagnie de guides conférencières dans l'enceinte fortifiée du village médiéval de Saint-Macaire. Découverte des richesses architecturales des maisons de négociants, la place du marché, ses remparts, ses portes fortifiées, le prieuré et l'église Saint-Sauveur avec ses peintures murales datant du XIVème siècle.



**Durée de la visite à pied 2 heures. Par conséquent bonne condition physique requise.**

Prix: 60 €/personne

Bulletin d'inscription en page 4 à remettre avant le 31 Juillet 2026 .

◆ **Départ du bus de la halte routière de Capbreton à 6 h 45 .**

*2 dates sont proposées pour permettre au maximum de personnes d'y participer. Si le nombre ne le justifie pas, une seule date sera maintenue. Un ajustement pour équilibrer le nombre de participants dans chaque sortie pourra être effectué.*

**BULLETIN D'INSCRIPTION SORTIE À SAINT-JEAN-DE-LUZ ET BIARRITZ**  
**LES MERCREDI 16 OU JEUDI 17 SEPTEMBRE 2026**

Nom : .....

Prénom : .....

N° adhérent : .....

**Mercredi 16 septembre 2026 : 49 € x .....(Nb d'adhérents LCSA) .....€**

Ou au choix :

**Jeudi 17 septembre 2026 : 49 € x .....(Nb d'adhérents LCSA) .....€**

Ou

**L'une ou l'autre : 49 € x ..... (Nb adhérents LCSA) ..... €**

**Inscrire sur l'enveloppe : Sortie Côte basque**

**Inscription dans la limite des places disponibles (40 par sortie), au plus tard le 4 Juillet 2026.**

**N'oubliez pas de joindre votre chèque de paiement à l'ordre de Landes Côte Sud Accueil.**

***Paiement par dépôt dans la boîte aux lettres rue Galamp ou envoi à LCSA 56 rue du général de Gaulle 40130 CAPBRETON***

Si le nombre ne le justifie pas, une seule date sera maintenue. Un ajustement pour équilibrer le nombre de participants dans chaque sortie pourra être effectué.

Prise en compte des inscriptions dans l'ordre de leur dépôt.

**BULLETIN D'INSCRIPTION SORTIE CHATEAU de MALROME & SAINT-MACAIRE**  
**LES JEUDI 8 OU VENDREDI 9 OCTOBRE 2026**

Nom : .....

Prénom : .....

N° adhérent : .....

**Jeudi 8 octobre 2026 : 60 € x .....(Nb d'adhérents LCSA) .....€**

Ou au choix :

**vendredi 9 octobre 2026 : 60 € x .....(Nb d'adhérents LCSA) .....€**

Ou

**L'une ou l'autre : 60 € x ..... (Nb adhérents LCSA) ..... €**

**Inscrire sur l'enveloppe : Sortie Malromé - St. Macaire**

**Inscription dans la limite des places disponibles (48 par sortie), au plus tard le 31 Juillet 2026.**

**N'oubliez pas de joindre votre chèque de paiement à l'ordre de Landes Côte Sud Accueil.**

***Paiement par dépôt dans la boîte aux lettres rue Galamp ou envoi à LCSA 56 rue du général de Gaulle 40130 CAPBRETON***

Si le nombre ne le justifie pas, une seule date sera maintenue. Un ajustement pour équilibrer le nombre de participants dans chaque sortie pourra être effectué.

Prise en compte des inscriptions dans l'ordre de leur dépôt.

## ADHÉSIONS POUR LA SAISON 2026 - 2027

- La permanence d'accueil reprendra le **jeudi 3 septembre 2026**. Elle est assurée dans le local situé sur le parking du stade municipal de Capbreton chaque jeudi de 14 heures à 17 heures. L'adresse postale de LCSA reste la même.
- Le montant de la cotisation annuelle est inchangé et s'élève à **25 € pour une adhésion individuelle, 35 € pour une adhésion en couple**.
- ♦ **Pour les nouveaux adhérents**, l'adhésion doit se faire obligatoirement à la permanence du jeudi après-midi. Paiement en chèque uniquement
- ♦ **Les renouvellements d'adhésion peuvent se faire :**
  - ♦ **Soit** : à la permanence le jeudi après-midi à **partir du 3 Septembre**. Paiement en chèque uniquement
  - ♦ **Soit** : en envoyant un chèque correspondant au type d'adhésion souhaité à l'ordre de LCSA, à LCSA 56 rue du général De Gaulle 40130 Capbreton ou en déposant le tout dans la boîte aux lettres de LCSA, rue Galamp.  
**Indiquer au dos du chèque le N° d'adhérent et sur l'enveloppe : Adhésion 2026-2027**
  - ♦ **Soit** : **A partir du 1<sup>er</sup> Septembre** par paiement sur internet par carte bancaire sur le site PAYASSO (géré par le Crédit Mutuel, banque de LCSA) en écrivant l'adresse suivante dans votre moteur de recherche :  
<https://www.payasso.fr/landes-cote-sud-accueil/adhesion-annuelle>  
(Attention un copier-coller à partir du PDF peut ne pas fonctionner).
  - ♦ **Soit** : **A partir du 1<sup>er</sup> Septembre** par CB avec votre Smartphone en scannant le QR code ci-dessous  
Remplir obligatoirement tous les renseignements demandés, y compris le N° d'adhérent.

**QR code à scanner pour accéder  
au site de paiement des adhésions**



**RAPPEL**

**Annulation des inscriptions** : Les annulations de dernière minute perturbent fortement l'organisation des activités (repas, sorties, ....). Le Conseil d'Administration rappelle à ce propos que les annulations d'inscription peuvent être sujettes à des retenues du paiement en fonction de la date d'annulation. Ainsi pour une annulation 1 semaine avant la date de l'évènement, une retenue de 50% pourrait être appliquée et pour une annulation 48h avant, la totalité du paiement pourrait être retenue. Bien sûr, cette procédure sera à moduler en fonction du nombre de personnes sur la liste d'attente et/ou en cas de force majeure, par exemple.